

# COMMUNE de CHAUX DU DOMBIEF

## Compte rendu du conseil municipal du 6 avril 2021

Etaient présents : PILLOUD Claude, JEUNET Mélanie, BULONE Géraldine, BOUILLET Christian, JARNO Pascal, GRAPPE Bernadette, MICHEL Jean-Paul, DE JACQUELOT Rodolphe, EPAILLY Stéphane, CRETIN Pascal, DURANTON Jacques, ARROYO Gema, BAUDURET Matthieu

Absents excusés : CHEVALIER François (pouvoir à PILLOUD Claude), SEIBERT Ludovic (pouvoir à CRETIN Pascal)

Secrétaire de séance : Claude PILLOUD

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu précédent
- Comptes rendus des commissions et EPCI
- Votes des taux de fiscalité
- Vote Comptes administratifs et Comptes de gestion 2020 : Budget Communal- Assainissement-Lotissement
- Affectation des résultats
- Vote Budgets Primitifs 2021 : Budget Communal- Assainissement-Lotissement
- Questions diverses

### **1/ Approbation du compte-rendu précédent**

A l'unanimité moins une abstention (EPAILLY S.), le compte-rendu de la séance du 18 mars 2021 est adopté.

Il convient d'ajouter le rappel de la peinture du stop du Bas de Ville à faire en urgence.

### **2/ Comptes-rendus des commissions**

- Commissions Bois : Visite sur le terrain le samedi 27 mars avec Pierre FIEUX, garde ONF et présentation du projet « Dans 1000 communes, la forêt fait école » qui propose la gestion d'une parcelle communale boisée par les écoliers en lien avec l'ONF.
- Projet déchetterie verte : quelques conseillers se sont rendus sur le terrain et retiennent l'arrière de la chaufferie communale comme emplacement pour déposer des déchets verts de tontes et petits branchages ; une solution est recherchée pour les cendres. Pour aménager cet endroit, le Conseil accepte, à l'unanimité l'achat de 3 murs L préfabriqués pour un montant de 1 470 € HT livrés et posés par l'entreprise GOYARD.
- SIEG : J. DURANTON indique que le taux d'endettement du syndicat est élevé, d'où des difficultés d'investissement. Une possibilité de cuve de récupération d'eau de pluie pour un usage extérieure est offerte (programme L'or bleue) : cf infos auprès du SIEG à Saint-Laurent-En-Gdx.

### **3/ Vote des taux de fiscalité**

- Afin d'équilibrer le budget primitif, le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux de fiscalité de 2% et fixe les taux suivants :
  - Foncier Bâti : 32.54 %
  - Foncier non bâti : 15.54%
  - CFE : 15.06%

Pour rappel, la taxe d'habitation est supprimée sur les résidences principales et la compensation financière est faite par le transfert aux communes de la taxe foncière sur le bâti du Département (ce qui explique le taux élevé).

### **4/ Vote des comptes administratifs 2020** (acceptés à l'unanimité)

**BUDGET Communal**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Excédent Reporté		164 538.99	26 790.92	
Opérations 2020	580 490.50	620 820.40	376 104.65	324 214.90
<b>TOTAUX</b>	<b>580 490.50</b>	<b>785 359.39</b>	<b>402 895.37</b>	<b>324 214.90</b>
Résultat clôture		<u>204 868.89</u>	<u>78 680.47</u>	

**Excédent global : 126 188.42****BUDGET Assainissement**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Excédent Reporté		20 372.47		32 112.32
Opérations 2020	13 056.19	20 304.09	10 656.59	12 008.97
<b>TOTAUX</b>	<b>13 056.19</b>	<b>40 676.56</b>	<b>10 656.59</b>	<b>44 121.29</b>
Résultat clôture		<u>27 620.37</u>		<u>33 464.70</u>

**Excédent global : 61 085.07****BUDGET lotissement**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Excédent Reporté		20 069.49	199 986.24	
Opérations 2020	1 350			
<b>TOTAUX</b>	<b>1 350</b>	<b>20 069.49</b>	<b>199 986.24</b>	
Résultat clôture		<u>18 719.49</u>	<u>199 986.24</u>	

**Déficit global : 181 266.75**

## **5/ Vote des comptes de gestion et affectation des résultats 2020.**

A l'unanimité, le Conseil adopte les comptes de gestions 2020 et décide de l'affectation des résultats pour les budgets ASSAINISSEMENT et COMMUNAL.

## **6/ Vote des budgets Primitifs 2021**

Approbation à l'unanimité du budget Communal 2021 qui s'équilibre comme suit :

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 705 188 €.

Dépenses et Recettes d'Investissement : 320 681 €.

Approbation à l'unanimité du budget Assainissement 2021 qui s'équilibre comme suit

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 46 620 €.

Dépenses et Recettes d'Investissement : 45 964 €.

Approbation à l'unanimité du budget Lotissement 2021 qui s'équilibre comme suit :

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 420 582 €.

Dépenses et Recettes d'Investissement : 383 850 €.

## **7/ Questions diverses**

- Devis DECI : afin d'élaborer le schéma communal de DECI (défense extérieure contre l'incendie), le Conseil accepte à l'unanimité le devis d'assistance technique et administrative proposé par le SIDEC pour un montant de 4 424 € HT.
- Courrier de M. DEBACKER concernant les inondations sur son terrain. Une commission se rendra sur place le jeudi 15 avril afin d'étudier cette question.
- Courrier de Cindy FEDE (restaurant 5, 10 ou 20 sens) : par lequel, elle remercie la commune pour quelques travaux intérieurs effectués et la sollicite pour des travaux plus conséquents (changement portes et fenêtres, entretien climatisation, etc. ...). Ces travaux ne sont pas inscrits au budget 2021. Le Conseil en prend note pour une prévisions lors des budgets ultérieurs.
- Stade de foot municipal :
  - Tonte du stade : Le Conseil Municipal prend connaissance d'un devis d'une entreprise locale de 170 € par passage. Le Conseil décide dans un premier temps de la faire réaliser par l'employé de commune.
  - Plexiglas abri couvert : celui-ci a été enlevé par l'employé de commune car il a été cassé. Le Conseil ira sur place avant de décider ce qui doit être remis en place : plexiglas ou bardage.
- Une commission fleurissement du village/ entretien abords du stade est prévue le 22 avril à 19 heures.
- Une commission doit être programmée rapidement pour l'avancement du dossier de rénovation de la salle des fêtes
- Avec le retour du printemps, certains jeunes du village ou d'ailleurs se regroupent vers le chalet Renée Jacquemet ou au stade, provoquant parfois des incivilités et des nuisances sonores. La gendarmerie est prévenue.  
le Conseil sollicite les parents afin qu'ils responsabilisent leurs enfants sur les dégradations et les conséquences qu'elles peuvent engendrer.

La séance est levée à 22 heures.